

LA FRANCE RÉPUBLICAINE

JOURNAL QUOTIDIEN

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
A LYON
3, place des Cordeliers, 3
LES ANNONCES SONT REÇUES EXCLUSIVEMENT
chez M. V. FOURNIER, directeur de l'Épave de Publicité
44, rue Comfart, à Lyon

Directeur politique et rédacteur en chef : M. Eugène VÉRON

ABONNEMENTS

| | | | |
|-----------------------------|-----------------|--------|--------|
| PRIX | 3 mois | 6 mois | 1 an |
| pour Lyon | 10 fr. | 20 fr. | 40 fr. |
| — Rhône, Ain, Isère, | 11 | 22 | 44 |
| — Saône-et-Loire et Loire, | 13 | 26 | 50 |
| — Forc de ses départements, | | | |
| — Étranger, | | | |
| | Le port en sus. | | |

Envoyer un bon sur la poste, ou un mandat à vue sur Lyon.

PROCLAMATION

DE M. LE MARÉCHAL DE MAC-MAHON
Président de la République

Aucune atteinte ne sera portée
aux lois existantes et aux insti-
tutions.

Lyon, le 10 Juillet 1873

Lorsque le gouvernement de combat se fut emparé de la France, il se bailla que tout allait se transformer comme par enchantement. Nous n'avions pas d'alliances; elles devaient arriver en foule à la seule demande de M. de Broglie. Que dis-je? On préviendrait nos désirs, et les puissances européennes allaient nous faire toutes les avances. Or, le ministère de Broglie a fait à vrai dire une alliance importante; il l'a créée avec une habileté, avec une adresse, avec une rapidité étonnante; c'est l'alliance de la Prusse et de l'Italie.

Nous ne ferions pas un crime au ministre des affaires étrangères de notre isolement, si sa politique, fort préconisée, n'avait pas été suivie par le gouvernement de combat. Le gouvernement de l'homme de Sedan avait eu le talent de nous allier tout l'Europe. C'était peu que les ennemis du continent, il était allé nous en chercher par-delà les mers. De quelque côté que l'on tournât ses regards sur la carte, on trouvait partout des peuples dévoués ou hostiles.

La République a hérité de toutes ces inimitiés semées aux quatre coins de l'horizon par l'empire. Les catastrophes qui ont engendré ce régime fatal n'étaient pas faites pour nous ramener des alliés. Le malheureux, dit le proverbe, est toujours seul. Il serait aussi insensé de reprocher à la France vaincue, humiliée, rançonnée, mutilée de n'avoir pas d'alliés, que de s'étonner de voir le pauvre peu entouré de flatteurs.

Dependant il nous restait, sinon des alliances positives, du moins des sympathies réelles. L'ex-président de la République, malgré ses préjugés et ses idées surannées, avait su ne pas repousser ceux qui venaient à nous. L'Italie, par sa situation géographique, par son histoire, par son origine, était tout naturellement poussée de notre côté. Bien que M. Thiers fût toujours à cheval sur le vieux système de l'équilibre européen, il avait eu le mérite, qui est, parait-il, plus difficile qu'on ne croit, de reconnaître le fait accompli. Il s'était dit qu'après tout, l'Italie a aussi bien droit à Rome que la France a droit à Paris. Il lui a semblé, comme à tous les esprits dans la justesse native n'a pas été faussée par l'éducation clérical, qu'il est injuste d'imposer le pouvoir papal aux Romains, sous prétexte que cela plaît aux gens de Quimper ou de Blois. Et c'est pourquoi nous avions de l'autre côté des Alpes, sinon une alliée prête à tirer l'épée en notre faveur, du moins une amie loyale et sincère.

On sait le singulier résultat obtenu par ce ministère qui se disait adoré des souverains étrangers. L'Italie, inquiète des projets plus insensés que dangereux nourris par quelques fanatiques, est de plus en plus inféodée à la Prusse. Le personnel du Sr-Gothard va accélérer encore le courant qui porte nos frères latins vers nos ennemis héréditaires. Et non seulement la confiance et l'amitié de l'Italie se dirigent du côté de la Prusse, mais son commerce bientôt prendra la même route.

Nous avions encore pour ami, sous la République de M. Thiers, un État qui est un des plus petits de l'Europe par l'étendue de son territoire, mais qui est le plus grand par ses institutions, sa civilisation et sa générosité. Seule de toutes les puissances de l'Europe, la Suisse avait donné à la France un secours efficace. Elle avait sauvé sa dernière armée du plus grand désastre. Elle nous encourageait de son exemple et de ses sympathiques conseils dans l'œuvre difficile de la fondation du régime républicain. Aujourd'hui, la République helvétique, qui se défend contre les attaques du parti clérical, est devenue suspecte à nos ministres du *Syllabus*. De son côté aussi, le gouvernement suisse ne voit pas sans une profonde inquiétude le triomphe en France de ce même parti, qui méprisant les lois, et refusant de se soumettre au droit commun, a déclaré une guerre à outrance aux sages institutions de la République helvétique.

Les derniers événements de l'Espagne venaient de nous donner un allié inattendu. Le brusque éroulement de la monarchie, dans un pays qui lui semblait spécialement voué, faisait disparaître les barrières qui nous séparaient de notre voisine. C'est alors qu'on a pu dire avec raison: il n'y a plus de Pyrénées. Le sombre amas des hautes des monarchies avaient accumulés entre les deux peuples comme un obstacle infranchissable, s'évanouissant ainsi que la pensée classée par un coup de vent. La rude et forte main du peuple espagnol se tendait au-dessus des Pyrénées pour servir celle de la France. Il ne tenait qu'à nous gouvernants de nous assurer cette alliance. Et la France n'aurait pas été seulement adossée à une ligne imposante de montagnes, elle se serait également appuyée solidement sur l'amitié d'un peuple libre.

Voilà encore une alliance que le gouvernement de combat nous a fait perdre. L'Espagne voit avec une sourde irritation la sympathie mal dissimulée que le ministère actuel de la République accorde aux carlistes. La neutralité si étrangement gardée par certains préfets pyrénéens est une injure gratuite que le gouvernement fait à la République espagnole. Et comme si nous n'avions pas assez d'ennemis en Europe, M. de Broglie semble ne pas perdre une occasion d'en augmenter la liste.

F. DARTHEZ.

NOUVELLES POLITIQUES

Le voyage du shah à travers l'Europe a donné lieu à un incident diplomatique dont les dépêches ont parlé, mais qui a une portée assez sérieuse pour qu'on y revienne.

Il est d'usage traditionnel que le nonce du pape, reconnu tacitement comme doyen du corps diplomatique, ait le privilège de le convoquer et de prendre la parole en son nom dans les audiences de souverains. Déjà, l'année dernière, à l'occasion d'une réception solennelle, lors de la naissance de la princesse Clémentine, le nonce avait négligé d'adresser au ministre d'Italie la même invitation qu'à ses collègues.

Cette année, la même négligence n'est reprochée lors du passage de Nasser-el-Din à Bruxelles, de telle sorte que le ministre italien a dû se mettre en mesure d'obtenir une invitation personnelle et directe, afin que le procédé du nonce ne portât aucun préjudice à la dignité et aux droits de la grande nation qu'il représente.

L'Union trouve le fait fort simple, et il préfère de l'occasion pour lancer une bordée d'insultes au roi d'Italie et à son peuple. C'est du cynisme, dit la feuille de M. Louis Veulliot, de prétendre que le représentant du pape devra traiter d'égal à égal avec les envoyés de l'usurpateur. Il est certain qu'il y a quelque chose d'anormal à accorder au représentant d'une puissance qui n'existe plus de droit naturel et perversissant ses instincts.

Non, elle donnait. Et pour travailler les brèches faites à son trésor, elle travaillait jusqu'à se gêner la vue, avec une si âpre ardeur que la digne marchande de la rue St-Denis lui demandait si elle n'employait pas des ouvrières. Elle ne se faisait, en vérité, aider que par Gilberte qui des Page de huit ans savait déjà sa rendre utile.

Et ce n'est pas tout. Pour ce fils, en prévision de dépenses croissantes, elle descendait à des expédients qui jadis, pour elle-même, lui eussent paru indignes et déshonorants. Elle vola le ménage, faisant danser l'anse de son propre panier. Elle en vint à se confier à sa domestique et à faire de cette fille la complice de ses manœuvres. Elle s'ingéniait à servir à M. Favoral des diners où l'excès de la sauce l'empêchait de remarquer l'absence du poisson. Et le dimanche, quand elle rendait ses comptes hebdomadaires, c'est sans rougir qu'elle annonçait de quelques centimes le prix du chaque objet, s'applaudissant quand elle avait ainsi grappillé une douzaine de francs, et trouvant pour sa justification à ses yeux, de ces sophismes qui jamais ne font défaut à la passion.

Au début, Maxence était trop jeune pour se préoccuper des sources où sa mère puisait l'argent qu'elle prodiguait à ses fantaisies d'écolier.

Elle lui recommandait de se cacher de son père, il se cachait et trouvait cela tout naturel.

Le discernement lui devait venir avec l'âge.

Le moment arriva où il ouvrit les yeux sur le régime auquel était soumise la maison paternelle. Il vit cette économie inquiète qui semble élever la tête, et les âpres discussions que soulevait l'emploi inconsidéré d'une pièce de vingt francs. Il vit sa mère réaliser des miracles d'industrie pour dissimuler la

le pas sur les représentants des autres nations. Loin d'être autorisés à traiter d'égal à égal avec les ministres et les ambassadeurs de France, d'Italie, d'Angleterre, ou de Russie, le nonce du pape, en bonne justice, devrait marcher derrière les agents diplomatiques à la tête desquels il se place, lui délégué d'une puissance absolument chimérique.

Un nouvel incident s'est produit au conseil municipal de Nancy, au sujet des fêtes de la libération du territoire.

Voici dans quels termes il est raconté par le *Progrès de l'Est*:

« Un membre du conseil, M. Grandjean, en s'associant à l'invitation adressée à M. Thiers, a demandé que pour éviter toute division dans un jour où il ne devait y avoir de place que pour le patriotisme, on adressât également une invitation à M. le maréchal Mac-Mahon. Une discussion n'a pas tardé à s'élever et à être établie au sujet :

« Le conseil est plein de déférence pour la personne et de respect pour les fonctions de M. le président de la République; il n'a pas songé à faire un acte d'opposition. Représentant d'une ville depuis si longtemps éprouvée, si impatiente de sa délivrance, il veut prouver sa reconnaissance au grand citoyen qui l'a si bien méritée. C'est une liberté qui n'a absolument rien de contraire à l'ordre moral, que nul pouvoir ne peut contester.

« L'invitation adressée à M. Thiers ne peut avoir d'autre caractère; elle n'est que le rappel d'une invitation faite officiellement le 17 mars, à une époque où elle ne pouvait avoir aucune signification politique. Comme cette invitation était adressée à M. Thiers, libérateur du pays, qu'elle n'a aucun caractère politique, il n'y a pas lieu d'inviter le président de la République, à l'occasion d'un événement dans lequel il n'est pour rien.

« Enfin il a semblé au conseil que le voisinage de Metz et de Strasbourg ne permettait pas les fêtes et les cérémonies officielles; que la venue du président de la République en imposait de plus bruyantes que celle de M. Thiers, simple citoyen.

« Devant ces considérations, M. Grandjean, après avoir pendant quelque temps maintenu sa proposition, a fini par la retirer. »

On sait que le commerce de Lyon a protesté contre le projet d'impôt sur les tissus. La chambre de commerce de Paris vient à son tour de se prononcer contre cet impôt, proposé par le conseil supérieur.

M. Gréouillon, procureur de la République à Montren, vient d'être révoqué; c'est par le *Journal officiel* que ce magistrat a reçu la nouvelle de sa destitution.

« M. Nantou, on attribue cette injustice au manque d'action souterraine de M. Magnard, député. On voit par là que la République de la *Dordogne*, que cet honorable, qui passe à tort pour un des membres les plus inutiles de l'Assemblée, ne perd pas tout à fait son temps, comme les mécontents seraient tentés de l'insinuer. S'il ne prend qu'une part invisible à l'élaboration de la loi, au moins s'occupe-t-il avec une sollicitude réelle de ce que le représentant et sont chargés de parler en son nom.

Nous allons avoir encore des visites. Le roi de Hollande arrivera dans 8 jours. L'ambassadeur de ce pays à Paris en a reçu avis. On affirme que ce monarque vient supplier M. Target d'accepter son poste et surtout de l'occuper. Bienheureux M. Target!

M. le général de Manteuffel viendra dans le courant de la semaine à Paris, mais il y viendra incognito et pour affaires personnelles.

Voici la liste des départements soumis à l'état de siège :

- La Seine (décret du 7 août 1870);
- Ain, Aisnes, Ardennes, Aube, Côte-d'Or, Doubs, Eure-et-Loir, Jura, Loiret, Marne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Rhône, Saône-et-Marne, Seine-et-Oise, Haute-Marne, Haute-Saône, Yonne (décret du 8 août);
- Haute-Garonne (9 août), Algérie (10 août);
- Les villes de Cherbourg, Érest, Lorient et Rochefort (13 août);
- Havre et son arrondissement (9 septembre);
- Haute-Vienne et Bouches-du-Rhône (28 avril 1871).

Il est à remarquer que, bien que le départ

de Seine-et-Oise fut déclaré en état de siège le 8 août, un nouveau décret du 21 mars 1871 fut rendu dans le même but.

Les nouvelles étrangères appellent aujourd'hui toute notre attention.

Il résulterait d'une note très-importante publiée par la France que les rapports entre la Russie et la Prusse tendraient singulièrement à se refroidir. Voici cette note telle quelle :

« L'empereur Guillaume est arrivé à Ems relativement bien portant.

« Le czar Alexandre était allé au devant de lui à la gare, où les deux souverains ont débarrassé des civilités très-cordiales.

« Le czar doit rester à Ems jusqu'au 9.

« Aucun autre journal, à notre connaissance, ne rend compte de cette entrevue des deux souverains, et cependant on assure qu'il en peut sortir d'importants résultats pour notre pays.

« Il y a en Russie un parti qui ne voit pas d'un bon œil la prépondérance que la Prusse prétend tirer de ses dernières victoires, qui s'inquiète de ses agissements sur ses frontières et dans la Baltique.

« Ce parti a à sa tête le prince héritier et on l'appelle aussi le parti français.

« On dit qu'il a provoqué les deux entrevues d'Ems, qui seraient loin d'avoir le caractère cordial que lui prête le journal *Le Courrier*.

« On dit aussi que le czar aurait fait entendre des paroles favorables à la France.

Les Russes, d'après les journaux et les correspondances qui nous parviennent de Saint-Petersbourg, paraissent de plus en plus décidés à garder Khiva. On avait même déjà déclaré à l'Angleterre que la Russie ne prendrait conseil, en cette circonstance, que de ses intérêts.

« Le *Colos*, de Saint-Petersbourg, fait ressortir en ces termes l'importance de la situation de Khiva pour la Russie :

« Ce qu'il faut à la Russie, c'est que l'embouchure de l'Amou soit restée à la navigation, et qu'un gouvernement passablement civilisé et assez bien disposé en faveur du gouvernement et du peuple russe soit établi à Khiva. Peut-être serait-il de l'intérêt de la civilisation que la Russie occupât perpétuellement quelques-unes des places les plus importantes du khakanat.

« L'Amou-Daria est un des principaux fleuves de l'Asie centrale; il prend sa source au pied de l'Himalaya, et se jette dans la mer on lac Aral, après un parcours de 1,500 kilomètres environ.

« La Russie, cela n'est pas douteux, veut profiter des avantages que présente ce cours d'eau; jadis, dans le courant du dix-septième siècle, l'Amou se déversait partie dans le lac Aral, partie dans la mer Caspienne; cette dernière branche s'est desséchée; la Russie aurait tout intérêt à remédier à cet état de choses, et à remettre l'Amou en communication avec la mer Caspienne; il suffit d'ailleurs de jeter un coup d'œil sur une carte de l'Asie centrale pour comprendre que la Russie ne peut pas abandonner sa conquête.

« Le *Colos* conclut par cette sortie plus qu'ironique à l'adresse de nos voisins :

« Que l'Angleterre en prenne donc son parti comme elle a dû prendre son parti de l'annulation du traité de Paris; qu'elle s'enferme dans sa neutralité et qu'elle recherche dans le silence de ses méditations ce que John Bull a pu gagner en applaudissant à l'écrasement de la France qui se relève toujours; aux conquêtes de la Prusse qui tourne déjà ses regards vers l'Occident.

« La Russie et l'Angleterre paraissent destinées à se heurter de tous les côtés. En ce qui concerne l'Orient, la Russie et l'Autriche semblent avoir contracté la plus étroite alliance et leur politique ne sera probablement pas du goût de l'Angleterre.

« Au sujet des relations de l'Autriche et de la Russie, voici ce qu'on écrit de Saint-Petersbourg à la *Tages Presse* de Vienne :

« Les bruits les plus variés circulent au sujet des rapports qui, depuis le voyage de cet à Vienne, existent entre la Russie et l'Autriche. Le rapprochement qui s'est opéré entre les deux États voisins doit avoir des conséquences heureuses. On dit que les diplomates des deux cabinets se sont pleinement mis d'accord sur leur future politique

orientale, de façon à pouvoir faire face à toute éventualité et diriger les choses à leur gré.

D'autre part, les intérêts de la Russie, en présence de l'Autriche, ont pris un autre aspect. N'aurait-elle pas intérêt à se séparer de la Prusse, à consolider à l'intérieur et reprendre à l'extérieur le rang qui convient à une grande et imposante puissance. A cette fin, la Russie seconderait l'Autriche par ses conseils et par ses actes. Elle se proposerait notamment de réformer les élans de l'agitation panslaviste.

LETRES DE PARIS

A Monsieur Eugène Véron,

Que vos lecteurs, Monsieur, ne cherchent point à expliquer, par des raisons plus ou moins vraies, plus ou moins importantes, l'empressement que témoignent nos législateurs à quitter Versailles. Ils ont hâte de se séparer parce qu'ils ne peuvent plus vivre ensemble. Si, d'une main fébrile, ils bouclent leur valise, c'est que, chaque fois qu'ils entrent en séance, ils en sont à se demander si la tempête ne va pas se déchaîner et briser leur fragile alliance, si, de coalisés devenus ennemis, ils ne vont pas se séparer avec violence.

D'origine, de vie et de caractère différents, les trois partis ont pu se faire bon visage tant qu'il s'est agi de renverser M. Thiers, et pendant les quelques jours qui ont suivi sa victoire du 24 mai; mais bien vite, chacun d'eux est revenu à ses habitudes, à ses passions et à ses espérances. Pour qu'ils se donnassent un mutuel appui, il fallait, de leur part, un grand oubli du passé; ils l'ont eu tant que le péril leur a semblé menaçant, maintenant ils reviennent à leur tempérament et à ces haines vigoureuses que Rivarol appelait : haines de frère.

L'union aurait pu sans doute durer d'avantage, mais il n'aurait fallu pour cela un ministère énergique, habile, vigoureux, capable, en un mot, de resserrer les liens de la coalition, de l'entraîner, en forçant chacun des partis qui la composent à s'oublier lui-même; une qualité politique si haute n'est point le lot de M. de Broglie, elle appartient rarement aux entremetteurs; à ce vilain métier, jamais l'autorité morale ne se conquiert, c'est par des voies plus droites que l'on arrive à la considération et à l'estime.

M. de Broglie avait d'ailleurs un péché originel qui le condamnait au rôle abaissé qu'il remplit aujourd'hui; il appartenait par son passé à ce parti orléaniste que les légitimistes méprisent, que les bonapartistes détestent. Aussi, M. de Broglie a-t-il beau se faire humble et petit, s'abaisser et s'effacer, la majorité n'a pour lui qu'une protection hautaine; toute discussion lui est péril, il n'ose ni parler, ni se taire, et, chaque fois qu'un débat s'engage, il tourne des regards interrogateurs et suppliants vers la Droite, qui déjà deux ou trois fois s'est prononcée contre lui. Le ministère désire donc, lui aussi, le départ de l'Assemblée; il sera de la sorte assuré de quelques jours d'une pâle existence sous la rule tutelle de la commission de permanence que la majorité lui impose. Sans sa morgue doctrinaire M. de Broglie cache peu de véritable fierté, c'est un bagage qui ne l'embarasse pas. A cet égard, il ne ressemble pas à son père, il a bien prouvé en acceptant la déshonorante protection des bonapartistes qui, depuis longtemps, ne se gênent plus pour dire ce qu'ils pensent du ministère.

Les départements auront donc l'honneur de revoir leurs dignes représentants. Représentants dans leurs foyers eux-mêmes, ils promèneront la lampe et la loupe sur tous

faire quelque chose, mais quoi? Et c'est alors que, passant les récriminations sur son imagination, jusqu'à chercher cette fameuse profession, jusqu'à trouver la liberté, en même temps qu'une situation brillante.

C'est eux, qu'il faut entendre éplucher et discuter toutes les carrières qui s'ouvrent aux jeunes ambitieux. Et de rires, si quelque jeune s'avise de citer un de ses emplois modestes ou l'un de ses gains à défaut de cent cinquante francs par mois! Cent cinquante francs, c'est à peine ce que dépense tel externe, rien que pour ses cigares et ses voitures quand il est en retard.

Maxence n'était ni meilleur ni pire que les autres. De même que les autres, il s'ingéniait à découvrir le meilleur idéal qui enrichit son homme en l'amusant.

Sous prétexte qu'il dessinait joliment, il partait de sa chambre, calculant avec aplomb ce que rapportait la peinture et comptant d'avance un journal ce qui gagnait Gerot ou Géronne, Ziem, Daubigny et quelques autres, qui réussissent enfin le prix d'incessants efforts et d'incessants labeurs.

Mais en fait de tableaux, M. Vincent Favoral n'appréciait que les vignettes bleues de la Banque de France.

« Je ne veux pas d'artistes dans ma famille! » déclarait-il, d'un ton qui n'admettait pas de réplique.

Maxence était volontiers ingénieur, car l'ingénieur est à la mode. Mais les examens de l'école polytechnique sont très durs. On officie de cavalerie. Mais les deux années de bureau comme M. Desormeaux, mais il faut commencer par être surmarchand.

Après avoir longtemps hésité entre le droit et la médecine, il finit par reconnaître qu'il voulait être avocat, influencé surtout par les joyeuses légendes du quartier latin.

« Conclusion? » Oh! ils s'entendent à conclure, car il n'est pas que les jeunes gens pour être logiques et déduire d'un fait ses dernières conséquences.

Ils savent, pour la plupart, qu'il leur faudra

Feuilleton de la FRANCE RÉPUBLICAINE

10. — Commencé le 2 juillet 1873

L'ARGENT DES AUTRES

Par Emile GAHORIAU

PREMIÈRE PARTIE

LES HOMMES DE PARLE

C'est ainsi que s'écoula la jeunesse de Maxence, entre des exagérations également funestes, entre les brutalités révoltantes de son père et les gâteries dangereuses de sa mère, privé de tout par l'un et par l'autre combiné.

Car M^{me} Favoral avait trouvé l'emploi de ses humbles économies.

Si jamais l'idée n'était venue au caissier du *Comptoir de Crédit mutuel*, de mettre quelques sous dans la poche de Maxence, la trop faible mère lui eût créé des besoins d'argent pour avoir cette joie de les satisfaire.

Elle qui avait dévoré tant d'humiliations en sa vie, elle n'eût pu supporter de savoir son fils se contentant en son amour-propre, et réduit à recueillir devant ces menus dépensés qui sont la vanité des écoliers.

Tiens, viens, lui disait-elle, les jours de promenade, en lui glissant dans la main quelques pièces de vingt sous.

Malheureusement, elle joignait à son cadeau la recommandation de n'en rien laisser deviner au père, ne comprenant pas qu'elle dressait ainsi Maxence à la dissimulation, faussant sa

pauprété de ses toilettes et recourir à la plus savante diplomatie quand elle souhaitait acheter une robe neuve à Gilberte.

Et lui, malgré tout, se trouvait avoir à sa disposition autant d'argent que ceux d'encre ses camarades dont les parents passaient pour être les plus opulents et les plus généreux.

Inquiet, il interrogea :

« Eh! que t'importe! lui répondit sa mère, tout pouissant et toute embarrassée, voilà-t-il pas un grave sujet de préoccupation!... »

Et comme il insistait :

« Va, nous sommes riches, lui dit-elle. Mais il ne pouvait la croire, accoutumé qu'il était à toujours entendre crier misère, et comme il fixait sur elle de grands yeux surpris :

« Qui, reprit-elle, avec une impatience qui, fatalement, devait porter ses fruits, nous sommes riches, et si nous vivons comme tu le vois, c'est que cela convient à ton père, qui qui veut amasser une fortune plus grande encore.

« Ce n'était pas une réponse, et cependant Maxence n'en demanda pas plus. Mais il s'informa, de droite et de gauche, avec cette adresse patiente des jeunes gens auprès d'une idée fixe.

Déjà, à cette époque, M. Vincent Favoral avait dans le quartier, et même parmi ses amis, la réputation d'être pour le moins millionnaire. Le *Comptoir de Crédit mutuel* avait pris des développements considérables; il avait dû, pensait-on, en profiter largement, et les bénéfices avaient dû grossir vite entre les mains d'un homme aussi habile que lui et dont la sévère économie était célèbre.

Voilà ce qu'on dit à Maxence, non sans lui donner inopinément à entendre qu'il aurait tort de compter sur la fortune paternelle pour mener joyeuse vie.

M. Desormeaux, lui-même, qu'il avait interrogé assez adroitement, lui dit en lui frappant amicalement sur l'épaule :

« S'il vous faut jamais de la monnaie pour vos frelons de jeune homme, tâchez d'en gagner, car ce n'est pas aisé! pas papa qui vous en fera.

De telles réponses compliquaient, au lieu de l'expliquer, le problème qui troublait Maxence.

Il observa, il épia, et enfin il en arriva à acquiescer la certitude que l'argent qu'il dépensait était le produit du travail de sa mère et de sa sœur...

« Ah! pourquoi ne me l'avoir pas dit!... s'écria-t-il en se jetant au coup de sa mère, pourquoi m'avoir exposé aux regrets amers que j'éprouve en ce moment!... »

Par ce seul mot, la pauvre femme se trouva largement payée. Elle admira la noblesse des sentiments de son fils et la bonté de son cœur.

« Ne comprends-tu donc pas, lui dit-elle, en versant des larmes de joie, ne vois-tu pas bien que c'est un bonheur, pour une mère, le travail qui peut servir au plaisir de son fils!... Mais il était contenté de sa découverte.

N'importe! dit-il. Je jure bien qu'on ne me verra plus jeter au vent, comme autrefois, l'argent que tu me donnes... »

Pendant plusieurs semaines, en effet, il fut fidèle à cet engagement qu'il venait de prendre. Mais à dix-sept ans, les résolutions ne sont pas bien solides. L'impression qu'il avait ressentie s'effaça. Il s'ennuya des petites privations qu'il s'imposait.

Il en vint à prendre au pied de la lettre ce que lui avait dit sa mère et à se prouver que se priver d'un plaisir c'était en priver d'un autre. Il demanda dix francs un jour, puis dix francs encore, il reprit ses habitudes... Il touchait alors à la fin de ses études.

« Voilà le moment venu, disait M. Favoral, de choisir une carrière et de se suffire à soi-même.

X

faire quelque chose, mais quoi? Et c'est alors que, passant les récriminations sur son imagination, jusqu'à chercher cette fameuse profession, jusqu'à trouver la liberté, en même temps qu'une situation brillante.

C'est eux, qu'il faut entendre éplucher et discuter toutes les carrières qui s'ouvrent aux jeunes ambitieux. Et de rires, si quelque jeune s'avise de citer un de ses emplois modestes ou l'un de ses gains à défaut de cent cinquante francs par mois! Cent cinquante francs, c'est à peine ce que dépense tel externe, rien que pour ses cigares et ses voitures quand il est en retard.

Maxence n'était ni meilleur ni pire que les autres. De même que les autres, il s'ingéniait à découvrir le meilleur idéal qui enrichit son homme en l'amusant.

Sous prétexte qu'il dessinait joliment, il partait de sa chambre, calculant avec aplomb ce que rapportait la peinture et comptant d'avance un journal ce qui gagnait Gerot ou Géronne, Ziem, Daubigny et quelques autres, qui réussissent enfin le prix d'incessants efforts et d'incessants labeurs.

Mais en fait de tableaux, M. Vincent Favoral n'appréciait que les vignettes bleues de la Banque de France.

« Je ne veux pas d'artistes dans ma famille! » déclarait-il, d'un ton qui n'admettait pas de réplique.

Maxence était volontiers ingénieur, car l'ingénieur est à la mode. Mais les examens de l'école polytechnique sont très durs. On officie de cavalerie. Mais les deux années de bureau comme M. Desormeaux, mais il faut commencer par être surmarchand.

Après avoir longtemps hésité entre le droit et la médecine, il finit par reconnaître qu'il voulait être avocat, influencé surtout par les joyeuses légendes du quartier latin.

(A suivre).

par la République, agissant, gouvernant en son nom, et ouvertement conspirant contre elle?

C'est ainsi que vous croyez régénérer le pays! C'est là votre morale; M. de Broglie, ce n'est pas la nôtre; ce n'est pas celle des républicains; nous nous en félicitons, et nous ne voudrions pas échanger notre conscience contre la vôtre.

SEVERUS.

On lit dans le Temps :

Les officiers de l'armée de Paris, qui apportent leur concours à la plupart des fêtes occasionnées par la présence du shah de Perse, ont trouvé assez étonnant de n'avoir à leur disposition, dimanche dernier, qu'un très-petit nombre de cartes pour les estrades élevées autour de l'arc de triomphe de l'Étoile. Quand nous disons les officiers de l'armée de Paris, nous entendons les officiers de troupe; les états-majors, comme on le sait, ne se laissent pas oublier, et, s'ils ne sont pas toujours à la peine, manquent rarement d'être aux honneurs. Bref, on a distribué seulement six des billets dont il s'agit par division, et, comme une division se compose de quatre régiments, sans compter un bataillon de chasseurs et divers services, on voit que ceux qui n'étaient pas contents n'avaient pas tous les torts. Même retenus par leurs fonctions, les officiers dont nous parlons ont des familles, des amis, et n'ont pas de relations parisiennes qui leur permettent d'avoir accès à ces sortes de cérémonies autrement que par la voie officielle et hiérarchique. C'est cependant à leurs supérieurs hiérarchiques qu'ils sont redevables de l'omission dont ils se plaignent. Ils disent que les invitations destinées à la généralité des corps ont dû être accaparées en route, que d'ailleurs le commandement aurait eu toutes les invitations qu'il eût voulues s'il eût pensé à les réclamer, et qu'il y eût pensé si les personnages qui en font partie n'avaient pas l'habitude de penser surtout à eux. Ils ajoutent que c'est toujours tout à eux. Ils ajoutent que c'est toujours tout à eux. Ils ajoutent que c'est toujours tout à eux.

Nous avons tout à être édifiés sur cette affaire; elle n'a certainement pas une grande importance; mais, comme il est parfaitement vrai que cette manière de procéder n'est pas nouvelle, nous avons cherché des renseignements, nous avons cherché en évidence le drainage, que de ce qu'on appelle les hautes régions de l'armée savent pratiquer quand elles trouvent qu'il y a lieu de leur convenance. D'après des informations que nous ne nous attendrions pas à voir contester, il a été envoyé, tant à M. le gouverneur et aux divers généraux, 746 cartes, non compris celles de la maison militaire du président de la République. Nous avouons qu'il n'aurait pas été spécifié comment ces cartes seraient réparties. Ceux qui les adressaient à l'autorité militaire ne pouvaient que s'en remettre à elle, et, du reste, comme nous le disions tout à l'heure, en eussent-ils délivré d'autres si l'on en eût exigé le détail. L'autorité n'a rien exprimé, et a mis dans sa poche, à peu de chose près, ce qu'on lui a donné; car six billets par division ne font guère en tout que soixante, si l'on compte une dizaine de divisions à Paris.

Nous répétons que la chose a l'air puérile, indigne d'attirer une minute l'attention du grand public; mais nous en appelons aux souvenirs de chacun; qui n'a entendu déjà se produire de semblables griefs? qui ne sait qu'en temps de paix, en temps de guerre, la fatigue, les plus grands périls, sont pour la troupe et, pour ses modestes officiers, tandis que les faveurs, les distinctions, les récompenses vont à un petit nombre de privilégiés qui ne justifient en rien cette différence. Il ne serait pas trop tôt de changer tout cela, puisqu'on ne se décide pas à changer le commandement lui-même et son entourage. En attendant, les officiers qui auraient envie d'avoir des places pour les fêtes que donnera encore la ville de Paris, feront bien peut-être d'en demander purement et simplement aux membres du Conseil municipal qui leur offriront, nous n'en doutons pas, toutes celles dont ledit Conseil pourra disposer.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE de la France républicaine

Paris, 9 juillet 1878.

Il ne faut pas attendre de nouvelles politiques aujourd'hui. On ne parle que de la fête donnée hier, à Versailles, au shah de Perse, faite qui a précipité sur la capitale parlementaire une partie de la population de Paris et dont une foule de gens sont revenus malades de chaleur et de fatigue. Toute la société officielle était dans les salons du château et le duc d'Anjou émettait des pierreries et s'occupait de M. de Palikao couvert de décorations.

Comme M. de Palikao ne rappelle la République, disait avec épanouissement à côté de nous le rédacteur d'un journal légitimiste! Comme ça rennesque et entretient de la tradition monarchique! Quelle atmosphère de troupe et comme on sent qu'à ce cadre si naturel, si bien préparé, manque la figure d'un roi!

Et notre homme fondait de jubilation. Quant à la foule, elle se livrait à d'énervantes querelles à propos du double sens du mot shah. Que d'esprit, O Allah, que d'esprit ainsi dépensé. Demain, c'est la grande revue. Puissent le ciel rester couvert et l'air devenir frais, car hier on ne pouvait s'empêcher de plaindre ces malheureux soldats suants sous leur lourd harnachement de grande tenue qui est la seule fait transpirer.

Ces jours de congé ne sont cependant pas absolument perdus pour la politique. On a vu que le Centre-gauche les met à profit pour élaborer silencieusement un manifeste qui étonnera les populations.

D'un autre côté, les négociations à propos de la loi municipale continuent, mais elles ne sont pas couronnées de succès. La scission entre légitimistes et orléanistes à propos du mode de nomination des maires se prononce de jour en jour. Le gouvernement, en effet, de plus en plus, les négociations à propos de la loi municipale continuent, mais elles ne sont pas couronnées de succès. La scission entre légitimistes et orléanistes à propos du mode de nomination des maires se prononce de jour en jour. Le gouvernement, en effet, de plus en plus, les négociations à propos de la loi municipale continuent, mais elles ne sont pas couronnées de succès.

On croit à Versailles que la discussion de la loi municipale sera très rapidement terminée. Il est maintenant certain que M. Thiers n'y prendra pas la parole.

L'Univers nous met au courant d'un projet destiné à fusionner les deux Centres et au-

quel travaillerait en ce moment M. d'André-Pasquier qui va bientôt revenir de congé. On s'arrangerait sur les bases suivantes: maintien de la Chambre actuelle, création d'une haute Chambre. C'est une petite machine fort ingénieuse et bien destinée à exercer l'adresse et d'occuper l'activité des stratèges parlementaires. On ne sait encore à quel point en sont les négociations. Tout cela — va s'agencer pendant les vacances.

Toutes les autorisations pour banquets, à la date du 14 juillet, sont rigoureusement refusées. Et de fait le moment est mal choisi pour célébrer cet anniversaire dont le souvenir nous montre ou nous en sommes après quatre-vingt quatre ans de lutttes et d'efforts. L'interdiction même des banquets montre combien nous avons reculé.

Le conseil supérieur du commerce a adopté en principe l'impôt sur les journaux. Seulement il a réservé au gouvernement le mode d'application. Je n'en vois guère d'autre que le timbre. Il se confirme que MM. Magne et de la Boullerie sont opposés à cet impôt aussi bien qu'à celui des tissus.

On a de bonnes nouvelles de Ranc: sa bourse n'aura aucune suite fâcheuse. Deux autres de nos confrères viennent de se battre hier matin: M. Pradal, rédacteur en chef du *Reveil de l'Ardeche*, et journal si vivant et si fermement démocratique, et M. Carvin, rédacteur de *l'Echo de l'Ardeche*. Après un très-vif engagement d'un quart d'heure, M. Carvin a été légèrement blessé au hiceps et à la main. Nous voilà en pleine période de duels politiques.

Quant à notre envoyé temporel, M. Fournier, il est, dit-on, arrivé hier à Versailles: ceci sous toutes réserves, car on y a été pris plusieurs fois. Quant au bruit que M. Fournier ne retournerait pas à Rome, je vous engage à ne lui accorder aucune confiance. Quelque désir qu'en aient certains membres du cabinet, on considère cette détermination comme tout à fait impossible. Il faudra que l'Univers en prenne son parti.

L'Univers a d'ailleurs des compensations: l'académie des sciences vient pour la deuxième ou troisième fois de refuser le titre d'associé étranger à l'illustre Darwin. La coterie qui subordonne la science à la religion et dont on connaît bien les meneurs l'a emporté et a fait exclure le plus grand naturaliste de notre temps. Cela et le pèlerinage à la maison du mendiant Labre jettent la feuille à Veullot dans les plus doux ravissements.

Ah! la mendicité! que de saints si on canonisait tous les mendiants! Il paraît que le shah est assailli de demandes de secours et de décorations. C'est une véritable inondation et qui doit lui donner une triste idée du caractère occidental. Les journaux anglais prétendent qu'il a été affecté du silence qui l'accueillit à son arrivée. Il croyait retrouver les hurras forcés des cockneys anglais.

A propos de la Perse, parlons de quelque chose de plus sérieux que des détails de réception: il y aurait en ce moment-ci, assurément, des négociations entre l'Angleterre et la Russie, pour neutraliser la Perse, et cela à l'instigation du fermier du royaume, du baron Roter.

La sous-commission du budget du ministère de la guerre propose de supprimer l'hôtel des Invalides. On sait qu'il en a été bien souvent question. C'est une véritable inondation et qui doit lui donner une triste idée du caractère occidental. Les journaux anglais prétendent qu'il a été affecté du silence qui l'accueillit à son arrivée. Il croyait retrouver les hurras forcés des cockneys anglais.

A propos d'élections, on cherche vainement dans l'Appendice chaque matin le décret convoquant les électeurs de la Guadeloupe et qu'on croit être révisé.

Ce serait décidément M. Libon, administrateur aux postes, qui remplacerait M. Rampeau aux élections à Paris par obtenir le sacrifice.

Victor-Emmanuel a accepté le nouveau cabinet. La Gauche n'est pas du tout contente de la combinaison, et elle parle très-décidément de donner sa démission en masse pour contraindre le gouvernement à de nouvelles élections. Mais le chef de la Gauche, M. Courrière, n'est pas de cet avis.

Pen de nouvelles d'Espagne. Le bruit court que Santa-Cruz a été blessé par un de ses hommes, mais ceci mérite confirmation. L'attaque sur Saint-Sébastien n'aurait échoué, ayant qu'on peut le distinguer au milieu de récits très-épisodiques. A Madrid, les intrançais paraissent disposés à partir aux Cortès pour prendre part aux discussions sur la constitution.

Le choléra nous menace de divers côtés; il est inutile de le dissimuler plus longtemps. Il vient d'atteindre à Venise et il a pris à Dresde une certaine intensité. Cependant, il paraît ne pas devoir exercer de grands ravages et n'avoir que faiblement le caractère épidémique.

Derrière heure. — Le shah a reçu aujourd'hui le corps diplomatique guidé par le nonce du pape. M. Le Royer va interrompre le ministère sur l'importante situation faite aux conseillers municipaux de Lyon par M. Ducros.

A Venise, c'est la France qui a obtenu du jury international le plus grand nombre de médailles, 647. Les troupes passeront la nuit au bois de Régulogno afin d'éviter la marche pendant les acclamations chaleureuses que nous avons.

Le shah de Perse à Versailles

Versailles, 9 juillet.

Je suis encore ébloui, complètement émerveillé des choses splendides qu'il nous a été donné d'admirer hier, et si le shah n'est pas content; il faut avouer qu'il est bien difficile.

pas au bonnet l'étoilante aigrette des grandes cérémonies. Durant toute la route, le shah a vivement admiré le panorama des bords de la Seine et de ses splendeurs environns. Il tenait à la main, pour se garantir des ardeurs du soleil, un simple parapluie de soie marron, tout comme un bon bourgeois en villégiature.

L'escorte qui était venue le prendre au palais de Bourbons se composait uniquement de six gardes en grande tenue: chapeau en baillande, tunique, culotte blanche et bottes fortes. Au point de Sèvres attendaient deux pelotons du 7^e régiment de dragons, dont l'un a pris la tête du cortège pendant que l'autre fermait la marche.

Les voitures ne se sont pas arrêtées à un seul instant, car la manœuvre, préparée à l'avance, s'est faite comme par enchantement. A la porte de Versailles se trouvaient le 7^e dragons tout entier, massé de chaque côté de la route. C'est là que commençait le service d'honneur.

Les haies étaient formées par la brigade de Lion. Le canon de Montretout saluait le shah par de formidables détonations. Le shah se rendit d'abord chez M. Buffet, président de l'Assemblée. Il arriva dans la grande cour du château. L'aspect de cette merveilleuse cour a paru profondément émotionner, car, à moment où on ouvrait la portière de sa voiture, il est resté debout pendant quelques secondes, oubliant de descendre, émerveillé qu'il était de voir ces statues gigantesques entourant celle du grand roi.

La cour avait été sablée. M. Buffet, entouré par le Bureau et plusieurs députés, l'attendaient sur le perron. Quelques mots seulement ont été échangés. Le shah a promis de venir assister à une séance. Il s'est étonné de voir M. le général Martin des Pallières en uniforme; il ne comprenait pas que M. Buffet, qui n'était qu'un civil soit plus haut placé dans la hiérarchie parlementaire.

Après une légère collation, le shah est allé rendre visite au maréchal Mac-Mahon. Le duc de Magenta, assisté de M. Feuillet de Conches, s'est porté à la rencontre de son hôte et l'a accompagné de la grande escalier d'honneur, décoré de massifs de fleurs et de verdure, et à travers la galerie des fêtes jusqu'à un grand salon carré, où, sous un dais de velours cramoisi, garni de crépines d'or, se trouvait un trône pour lui.

Le shah a demandé à être présenté à la maréchale. Immédiatement, la duchesse de Mac-Mahon a été introduite, et le souverain persan lui a offert un siège à sa droite. — Madame, lui dit en excellent français Nasser-ed-Din, je salue en vous toutes les femmes de France.

On n'est pas plus galant. La maréchale portait une toilette des plus simples, que je décriai à l'intention de mes lectrices. Elle avait une robe de soie d'un marron très-violet, légèrement écharnée sur le devant, et garnie de fort belles dentelles noires; coiffée très-artistement, elle n'avait dans les cheveux qu'une couronne noire et blanche, formée de marguerites et de grappes noires. Le maréchal prononce quelques paroles de bienvenue.

« Je suis heureux, a-t-il dit, d'être appelé à recevoir votre majesté et à resserrer les liens qui unissent depuis si longtemps la Perse à la France. » M. le maréchal, je professe depuis longtemps une grande sympathie pour la France, et cette sympathie ne fait qu'aller en croissant depuis que je suis à même de connaître le grand peuple français!

Puis le shah a présenté nominativement les personnages de sa suite au maréchal. L'entrevue n'a pas duré plus d'un quart-d'heure. M. de Mac-Mahon monta dans la voiture du shah et la promenade commença dans le parc. Les avenues principales avaient été interdites au public qui se tenait dans les contre-allées, afin de permettre aux voitures de la suite de circuler sans encombre.

La foule était immense; depuis le matin, de quart-d'heure en quart-d'heure, les trains de l'Ouest, rive droite et rive gauche, n'avaient cessé d'amener à Versailles des milliers de voyageurs. Les avenues principales avaient été interdites au public qui se tenait dans les contre-allées, afin de permettre aux voitures de la suite de circuler sans encombre.

La foule était immense; depuis le matin, de quart-d'heure en quart-d'heure, les trains de l'Ouest, rive droite et rive gauche, n'avaient cessé d'amener à Versailles des milliers de voyageurs. Les avenues principales avaient été interdites au public qui se tenait dans les contre-allées, afin de permettre aux voitures de la suite de circuler sans encombre.

La foule était immense; depuis le matin, de quart-d'heure en quart-d'heure, les trains de l'Ouest, rive droite et rive gauche, n'avaient cessé d'amener à Versailles des milliers de voyageurs. Les avenues principales avaient été interdites au public qui se tenait dans les contre-allées, afin de permettre aux voitures de la suite de circuler sans encombre.

La foule était immense; depuis le matin, de quart-d'heure en quart-d'heure, les trains de l'Ouest, rive droite et rive gauche, n'avaient cessé d'amener à Versailles des milliers de voyageurs. Les avenues principales avaient été interdites au public qui se tenait dans les contre-allées, afin de permettre aux voitures de la suite de circuler sans encombre.

La foule était immense; depuis le matin, de quart-d'heure en quart-d'heure, les trains de l'Ouest, rive droite et rive gauche, n'avaient cessé d'amener à Versailles des milliers de voyageurs. Les avenues principales avaient été interdites au public qui se tenait dans les contre-allées, afin de permettre aux voitures de la suite de circuler sans encombre.

La foule était immense; depuis le matin, de quart-d'heure en quart-d'heure, les trains de l'Ouest, rive droite et rive gauche, n'avaient cessé d'amener à Versailles des milliers de voyageurs. Les avenues principales avaient été interdites au public qui se tenait dans les contre-allées, afin de permettre aux voitures de la suite de circuler sans encombre.

Jamais décor n'a égalé celui-là. Le shah a été conduit à la place d'honneur où il s'est assis, ayant à sa droite M. Buffet, président de l'Assemblée, et à sa gauche M. le duc de Broglie, ministre des affaires étrangères. M. le maréchal de Mac-Mahon était vis-à-vis du shah. A ses côtés, le grand vizir et le frère du roi.

La table contenait cent soixante couverts. Pour faire une surprise au shah, on avait fermé avec des stores verts les fenêtres de la galerie du banquet, de telle façon que les préparatifs d'illumination ne fussent pas divulgués par leur éclat.

Tout le parterre d'eau a été illuminé et dans le fond du lion vart une grande pièce représentant un tapis rouge, une couronne verte, surmontée du bonnet persan, masquait l'horizon qui, de vert qu'il est dans le jour, était complètement noir à neuf heures du soir.

A dix heures, le maître d'hôtel du palais a agité sa serviette au moment où le shah s'est levé de table. Les eaux ont joué sur le passage du souverain se rendant à une tribune préparée pour lui au pied du bassin de Neptune sur lequel a lieu la fête de nuit. Une goëlette de verres de couleur l'entourait à fleur de terre, tandis qu'un colonnade, également en verres de couleur, formé, à hauteur des arbres, un second cercle de feu autour du bassin.

Le coup de tribune d'honneur réservée au shah, le coup d'œil est vraiment féérique. Au milieu du bassin, un orchestre a été dressé et joue des airs variés pour faire patienter la foule. A dix heures un quart, l'orchestre nautique joue l'hymne persan, auquel des fanfares de cors répondent dans les profondeurs du parc. Le shah arrive, prend place dans la tribune d'honneur et immédiatement des gerbes de feu partent de tous les coins du bassin qui s'éclaircissent de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel: à droite et à gauche des fusées multicolores sillonnent les airs, tandis qu'un fond, s'élève en éclatant des bombes rouges, vertes, bleues et blanches.

Pendant dix grandes minutes, c'est une succession d'éblouissements. Puis, une sorte d'écluse lumineuse se détache de la fumée, écousson sur lequel on aperçoit le lion et le soleil de Perse. Quelques secondes de calme suivent, et le feu d'artifice recommence. Le shah est rentré à une heure et demie du matin, se demandant s'il venait de faire un rêve et d'assister à des défilés et une nuit. Demain grande revue.

COUPS DE TAM-TAM

Les Lyonnais s'arrêtaient hier, avec un étonnement mêlé d'hilarité, devant d'énormes affiches qui encombraient toutes les murailles. S'était demandé quelle réclame bruyante s'opérait ainsi aux regards des passants. Etaient-ce les promesses pleines de lyrisme d'un cirque, ou l'annonce de quelque phénomène inconnu jusqu'à ce jour? Un Barnum nouvellement débarqué dans la cité énumérait-il aux badauds éblouis les mille et une curiosités qu'il allait exhiber au public? S'agissait-il d'un valet à deux têtes ou de nouveaux frères siamois?

Les lecteurs levaient les épaules et se retiraient en laissant échapper une observation humoristique. Or, c'était le discours du duc de Broglie, qui s'épanouissait sur les murs de nos édifices, entre l'afiche du meilleur des chocolats et les louanges de la poudre qui guérit la diarrhée la plus rebelle. Que signifie cela? Va-t-on désormais inonder nos murs de la prose ministérielle? Verrous nous les coq-à-l'âne de M. Beulé émailleur les façades des maisons? S'il en est ainsi, la lecture des affiches deviendra très-réjouissante.

Celui qui a eu l'idée lumineuse de nous asperger, en plein été, de ces douches ministérielles, est assurément un profond penseur. Il a cru que rien n'était plus propre à combattre les effets de la chaleur que cet arrosage d'éloquence officielle. Il a voulu nous rendre service, le digne homme, en nous offrant gratis cette tisane glacée. Il est évident que la lecture de ces lignes transcendantes jette un froid. Cela vous fait le même effet qu'un jet d'eau fraîche sur la nuque. O doux et paisants effets de la rhétorique de l'ordre moral!

Mais M. de Broglie aura-t-il le lieu de se féliciter de cette inconvenance plaisanterie? Exposer ses discours à la malveillance publique, n'est-ce pas un manque de respect à l'égard du vice-président du Conseil des ministres? Ce manque de goût, cette absence complète de tact, cet affichage inattendu, va, je le crains bien, servir assez mal la gloire de l'orateur. Tant il est vrai que l'excès de zèle est toujours fatal aux gouvernements.

Quelle idée en effet de placarder un discours ministériel comme une annonce de la ravaleuseur du Barry! Pourquoi ces immenses caractères qui prennent pour ainsi dire les passants au collet et les forcent de regarder et de lire? Si l'on continue, nous verrons un de ces jours s'élever des étiquettes de trois mètres de haut, avec ces caractères flamboyants:

FOUDROYANT DISCOURS
FOUDROYANT DISCOURS
FOUDROYANT DISCOURS
Prononcé à l'Assemblée nationale

PAR
M. DE BROGLIE
M. DE BROGLIE
M. DE BROGLIE

Est-il salutaire pour le esprit du gouverneur ment du public de provoquer dans l'esprit du public de drôleries comparaisons? Je signale à M. le ministre des affaires étrangères l'abus qu'on a fait de son nom et de son éloquence. Je vous bien croire que les populations étonnées absorbent avec une volupté ineffable la prose de M. le ministre; j'admets que les cantons du Rhône courent à cette rhétorique rafraichissante comme au café aux sources claires, signifiant *ad fontes aquarum*; mais ce qui m'afflige sincèrement, c'est d'entendre les lazaris et les plaisanteries des lecteurs, abasourdis par cette affiche phénoménale.

Voilà, entre autres, un mot que j'ai entendu au milieu d'un groupe qui paraissait s'amuuser beaucoup. C'était un fameux passage, où M. de Broglie prenant sa pose de Jupiter tonnant, et prononçant un majestueux *quos ego*, a lancé à Gambetta cette phrase pleine

d'une noblesse hautaine, quoique un peu pinçée: Nous n'avons pas eu besoin de votre permission pour exister. — Hélas! non, a dit un passant, ils n'ont pas eu besoin de la permission de Gambetta, mais il leur a fallu celle de Bismarck

TRISTAN.

Le shah a été fait chevalier de l'ordre de la Jarrettière par le roi d'Angleterre. On lui en a même offert les insignes, qui, comme on sait, sont ornés de diamants. Mais des diamants, voilà bien de quoi éblouir le shah! La Jarrettière en a tout au plus pour 25,000 fr. Peuh!

On raconte qu'à Londres le shah de Perse, faisant emplette de quelques œuvres d'art, s'est étonné du prix d'un tableau qui représentait des ânes. « Je pourrais avoir pour 25 francs ce que vous payez pour un âne vivant, » disait Nasser-ed-Din. « Mais, sire, lui a-t-on répondu, on n'a pas besoin de nourrir un âne en peinture, et le souverain de Perse, qui n'entendait pas rester court, répliqua: « Un âne en peinture ne peut pas vous porter, c'est de l'esprit à la manière persane, et l'on en causera à Téhéran. »

Nouvelle espèce de coiffure, dit le *Rappel*: Un de nos amis a reçu la circulaire suivante: Auguste Bajomet COIFFEUR Rue de Betheny, 59 REIMS

M. J'ai l'honneur de vous informer que je suis à votre disposition pour tout ce qui concerne ma partie, savoir: Coiffures de Mariage, de Bal, de Soirée; coiffures de procession; Coiffures de procession! J'ai presque envie de faire le voyage pour aller y voir. Et j'espère bien qu'Auguste Bajomet ne s'en tient pas aux coiffures de Procession et qu'il s'élève jusqu'aux coiffures pour Pèlerinage.

Je me réjouis déjà de penser que, comme il y a à la coiffure à la Dressant, il y a désormais aussi la coiffure à la Belcastel. Il ne faut pas s'arrêter dans la voie glorieuse où sont entrés les gouvernants et les coiffeurs. Nous avons déjà l'ordre matériel et l'ordre moral: il nous faut maintenant l'ordre capillaire.

Une anecdote historique sur le prince Poniatowski, qui vient de mourir. Il y a une trentaine d'années, ayant décidé de voyager en Italie, il arriva à Naples sans un sou, son argent et ses bagages ayant été volés. Il écrivit, pas de réponse. Il fit, au jour le jour, tantôt d'une redingote, tantôt d'un pantalon qu'il allait vendre à un juif.

Un matin, l'hôte, qui surveillait depuis quelques jours les évolutions de cette garde-robe fugitive, vint trouver son commensal et lui dit: — Voici 100 fr., retournez où vous voudrez, vous me renverrez cet argent plus tard. Heureuse jeunesse! Le charme qu'elle répand autour d'elle est si grand, qu'elle attend jusqu'aux maîtres d'hôtel napolitains!

A bord, le prince se rencontra sur le pont avec une belle jeune femme à laquelle il n'osa parler tout d'abord, tant elle lui semblait une grande dame et une noble créature. Cependant, il s'endormit peu à peu, et pour se faire venir de cette fièvre beauté, il laisse vaguement soupçonner qu'il est un gentilhomme voyageant pour son plaisir.

Tout va bien, et l'on arrive à Marseille. Mais, ô contre-temps! les donaniers manifestent l'intention de visiter les bagages. Le prince veut fuir, on le retient; on le force de donner la clef de sa malle, on l'ouvre... Elle contient trois pavés! Pâtification générale! La malle de la belle voyageuse est également ouverte. O bonheur! elle ne renferme que des oranges.

La grande dame est aussi pauvre que lui! double méprise, tromperie charmante! Ils partent ensemble, et ils vivent heureux... pendant une éternité de quinze jours.

La police sévit plus que jamais, dit l'*Économiste*, contre les demoiselles qui se passent la fantasia de s'habiller en homme. La police a raison, cependant il y a des cas où elle pourrait se tromper. Georges Sand, par exemple, s'habillait en homme et allait examiner sur place les scènes de mœurs qu'elle devait plus tard reproduire dans ses livres.

Un soir, elle se rend au parterre du Théâtre-Français, sous son costume masculin, bien entendu. Elle avait devant elle un colosse et en faisant des efforts inouïs pour voir la scène par-dessus ses épaules, elle s'appuyait involontairement sur lui, de sorte que le géant s'impatientait et lui fit dire: — Laissez-moi donc tranquille, monsieur! — Parion, répondit Georges Sand, je suis si petite.

La nature l'emportait. La femme se trahissait sous les habits du bohème.

CHRONIQUE REGIONALE LYON ET SA RÉGION Hier, à sept heures du soir, devait avoir lieu la deuxième séance de la session extraordinaire du Conseil municipal. Messieurs les membres du Conseil se sont rendus à l'Hôtel-de-Ville à l'heure indiquée, et ont trouvé portes closes.

Le conseil de préfecture s'est assemblé aujourd'hui, à deux heures, pour rendre sa décision au sujet d'une pétition présentée par l'adjoint Duquaire et signée par 281 habitants de Lyon.

Mardi soir, le préfet mandé par le gouvernement à Paris, a été reçu par le préfet de Lyon pour

Mis en retard sans doute par la préparation laborieuse de quelques nouveaux arrêtés, M. Ducros a failli arriver à la gare après le départ de l'express, auquel cas il eût été obligé de prendre le train de nuit organisé à l'occasion de la présence du shah à Paris.

A propos du roi de Perse, nous craignons fort pour ce monarque que le voisinage de fonctionnaire à poigne, que Lyon a l'honneur de posséder, ne lui fasse tort en partageant la courtoisie publique. M. Ducros a acquis un peu de temps une si grande notoriété!

On lit dans le *Français*, organe du gouvernement de combat: « Le conflit entre le préfet du Rhône et le radicaux de Lyon paraît s'aggraver. C'est un des degrés dangereux faits par le préfet au gouvernement à celui-ci. On sait par quelle coupable condescendance, pour obtenir la nomination de M. Barodet à la candidature qui lui avait été offerte à Paris, le gouvernement de M. Thiers avait consenti à ce que les élections de Lyon eussent lieu le 8 juin. Ce n'étaient pas des faits dans des conditions également contraires aux vrais principes de la liberté électorale, et aux intérêts de la France. Le résultat est que les nouveaux conseillers municipaux n'ont qu'une pensée: celle de contrarier, par tous les moyens, l'administration de M. le préfet du Rhône. »

Ainsi donc, ce sont les conseillers municipaux de Lyon qui contrarient par tous les moyens cet excellent M. Ducros... Mais, pour pousser assez loin le cynisme de la mauvaise foi? Que le *Français* ait donc la franchise de déclarer la politique trop apparente de ses partisans; qu'il dise donc purement et simplement qu'ils sont résolus à en finir par tous les moyens avec le Conseil municipal de Lyon.

M. Ducros a reçu la lettre suivante: St-Rambert-l'Étoile-Barbe, 7 juillet 1878. Monsieur le préfet, Permettez-moi de vous retourner la carte temporaire que vous m'avez fait l'honneur d'adresser, qui autorise le concierge de l'Hôtel-de-Ville à me laisser entrer pour prendre part aux travaux de la municipalité.

Elu par le suffrage de mes concitoyens, la dignité de mon mandat ne me permet pas de faire usage de cette carte. Recevez, monsieur le préfet, l'assurance de ma considération distinguée. goudoz, conseiller municipal.

Aux détails que nous avons donnés sur le duc de Broglie, nous devons ajouter, sans détailler les nombreux amis de l'honorable député du Rhône, que la blessure de ce dernier est relativement légère. Attendu qu'il se sent mieux, il s'est trouvé dans l'impossibilité de continuer le combat; mais, quoique légèrement blessé, il a été lésé, et quelques jours de repos suffisent, croyons-nous, pour que toute ardeur de blessure ait disparu.

Les journaux publient de nombreux détails sur le duel. Voici ceux que nous trouvons dans un journal ami de M. de Cassagnac: Les combattants furent placés à quinze mètres l'un de l'autre; M. de Cassagnac marcha rapidement vers M. Ranc, qui s'avança à sa rencontre. Aussitôt que les adversaires tombèrent en garde, les fers furent engagés très-vivement.

Ce duel était prévu depuis six ou sept ans, et on s'était dit que chacun des antagonistes se sentait naissant à merveille le jeu de son ennemi. M. Ranc se sent admirablement sous les armes; de la main droite, il a saisi le bras de son adversaire, et il est fort agile. M. de Cassagnac a l'avantage de la taille et une extrême vivacité dans le jeu. La plus petite faute mettrait en danger les jours de celui qui se laisserait entraîner.

Dès la première passe, après un coup de pointe, M. de Cassagnac reçut au-dessus de l'épaule de son gant une blessure qui fila son avant-bras, le long du cubitus, presque jusqu'au coude. Les témoins s'approchèrent, mais les combattants reprirent immédiatement leurs distances. Ils conservèrent tous deux l'attitude la plus courtoise et pendant toute la durée du duel, ils ne cessèrent d'avoir le sourire aux lèvres.

À quatre reprises, sans arrêt, sans que les coups serrés et les passes rapides se succédèrent avec une animation sans égale. Le sur les fers, brillant, passait de droite et de gauche, brillant, passait des lambaoux de linge. Deux fois, les adversaires arrivèrent corps à corps, et c'est alors qu'en reprenant sa garde, M. de Cassagnac vit à sa gauche qui empiétait le bras de sa chemise.

Le duel a duré en tout quatorze minutes et en ce long temps on n'a pas rompu d'une seule fois. Les témoins avaient demandé une suspension que M. de Cassagnac refusa, car il voulait profiter de la chaleur de la lutte et craignait qu'un repos, si court qu'il fût, ne paralysât l'avant-bras.

À la cinquième reprise, dans un dégage rapide de M. Cassagnac, M. Ranc fit un faux pas, et se trouva sur le côté et para le coup du haut du bras. On vit alors le jet de sang et le bras retomba inerte le long du corps. La continuation de la lutte était devenue impossible.

M. Oscar Gallien, président de la Chambre de commerce de Lyon, s'est rendu à Versailles, afin de protester au nom de la fabrique lyonnaise, contre l'impôt projeté sur les tissus. Cette nouvelle taxe, outre qu'elle serait inapplicable aux conséquences les plus désastreuses pour la fabrique française.

Hier de grandes affiches blanches avec des lettres longues d'une aune étaient collées sur tous les murs de la ville et attirèrent fortement les regards des passants. C'était le texte officiel du « discours » prononcé le 2 juillet à la Chambre par M. le duc de Broglie. Pourquoi cette exhumation à laquelle personne ne s'attendait?

Le gouvernement a voulu sans doute nous rappeler, à quelques millions d'exemplaires, qu'on répond de l'ordre public, et ainsi que le noble duo l'a dit en terminant. Mais quoiqu'il en soit, l'ordre public est un fait qui se fait et qui se défend, et qu'il est de son devoir de le maintenir.

On lit dans le *Petit Lyonnais*: « Un de nos amis vient de perdre un enfant, qu'il fera enterrer civilement. » Il est décidé à refuser les déclarations arbitraires exigées par M. Ducros, et à opposer toutes les juridictions, afin de savoir si les préfets du gouvernement de combat peuvent se mettre au-dessus de leur pays.

La considération, puis dans la Correspondance... M. Mouton conclut à l'application sévère de la loi et demande 10,000 fr. de dommages-intérêts.

Ce dernier s'était endormi, hier, à dix heures du soir, sur le boulevard du Nord, et à des dévalis pendant son sommeil. Des agents ont pu rattrapper les deux jeunes voleurs ci-dessus désignés. Deux complices se sont échappés.

Quel est le but de ces recherches, nous ont demandé les habitants du Revermont? Elles serviraient à savoir de quelle contrée sont venus les premiers habitants du pays.

Bulletin commercial

Havre, 8 juillet. Colons. — Nous avons encore une petite demande courante, pour les besoins de la filature à des cours généralement soutenus sans changement.

On nous prie d'annoncer l'apparition prochaine d'un nouveau journal à Lyon: L'Illustration populaire, hebdomadaire, illustrée, artistique et littéraire.

Le comité d'organisation du concours international d'orphelins, fixé au 15 août prochain, nous prie de reproduire la lettre suivante, qu'il a envoyée à tous les orphelins français et étrangers déjà couronnés en division supérieure et en division d'excellence.

Paris, 8 juillet. Les farines ont baissé hier soir et sont en baisse ce matin. Farines 8 marques: disponible et courant, 74 50; prochain, 74 25; 4 derniers mois, 70 50.

VARIÉTÉS

J'ai, à Versailles, sur les bancs de la Droite, un peu plus qu'une connaissance, beaucoup moins qu'un ami. Ce n'est point par le génie qu'il brille. X... est venu à Paris faire son droit à la fin du règne de Louis-Philippe, il y mena joyeuse et bruyante vie; comment parvint-il à passer ses examens? mystère.

RAPPORT

Lu au Conseil municipal de Lyon, sur la création d'une Faculté de médecine et d'une école supérieure de pharmacie, par un nom d'une commission composée de MM. Chavanne, Gailleton, Thivollet, Valensaut, Vallier.

La femme Elisa Jacquet a voulu, en prévision d'un impôt sur les tissus, faire emplette d'indienne à bon marché. Dans cette intention, elle s'est adressée aux magasins de la Souveraine, rue de l'Hôtel-de-Ville, et elle a choisi à l'étalage une pièce d'étoffe ne mesurant pas moins de cinquante mètres.

AVIS. — 6^e catégorie. — Gaze et Grenadines. La commission a l'honneur de prévenir les maîtres ouvriers et ouvrières traitant les articles gaze et grenadines, que l'assemblée générale aura lieu le dimanche 13 juillet, à 10 heures du matin, chez M. Ollé, restaurateur, rue Garibaldi, 108.

— Récurer saint Augustin! comme vous y allez! C'est une des pierres angulaires de l'Eglise. Mais son opinion n'est pas isolée. Je vais vous le prouver. Egadius se pose cette question: « Les infidèles qui n'ont pas été régénérés par le baptême, tous ceux qui ne sont pas orthodoxes ou qui vivent en dehors de la communion peuvent-ils être propriétaires? »

« En 1440, le pape Martin V donna aux Portugais toutes les terres qu'ils découvraient le long de l'Afrique, jusqu'aux Indes. — Les papes en ce temps-là n'étaient pas infallibles en géographie, — et voici sur quoi se fondaient Martin. La terre, disait-il dans cette bulle, appartient au Christ, il a droit d'en disposer de toutes les parties qui n'appartiennent pas déjà aux chrétiens.

Table with columns: AU COMPTANT, COURS DE CLOTURE, HAUSSE, BAISSSE. Rows include 3 0/0, 4 1/2, 5 0/0, etc.

Table with columns: Clôture d'hier, VALEURS, P. G. aujourd., B. C. aujourd. Rows include 56 50, 91 15, 91 05, etc.

DÉPÊCHES

Dépêches du soir. Paris, 10 juillet, 5 h. 8 m. Le ministre des finances, à la commission du budget, a déclaré hier qu'il avait obtenu 40 1/2 millions d'économies sur les divers ministères, mais qu'il demandait d'inscrire au budget une dépense de 38 1/2 millions, dont 33 1/2 pour garantie d'intérêts à des chemins de fer.

Elle ne Richard n'a que trente-sept ans et il a déjà fait un congé de dix ans à Cayenne. Ce voyage ne l'a pas guéri de la passion du vol, et il vient de se faire écrouer de nouveau pour vol: 1^o d'une montre et d'une chaîne; 2^o de cinquante à soixante mètres de filaille, et 3^o pour d'autres méfaits, comme complice d'un autre individu qui ne vaut pas mieux que lui.

ORDRE DU JOUR. 1^o Formation du bureau. 2^o Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. 3^o Rapport de la commission. 4^o Rapport des délégués de l'exposition. 5^o Renouvellement partiel de la commission. 6^o Propositions diverses.

La chaleur excessive, qui se fait sentir depuis quelques jours, occasionne de nombreux cas d'apoplexie. Les animaux eux-mêmes ne sont pas à l'abri de pareil accident. Hier, vers cinq heures du matin, un cheval conduisant l'omnibus qui sert au transport des facteurs de la poste, a été frappé d'un coup de sang, en passant sur le quai de Serin, en face le numéro 9, et il est tombé mort des suites de cette attaque.

Thomas, l'auteur de l'assassinat commis à Reyvioux dans la nuit du 6 au 7 mai, a été extrait de la prison de Trévoux, mercredi dernier, à quatre heures du soir, pour être transféré à Bourg. Son affaire figurera probablement au rôle des assises de l'Ain qui s'ouvriront lundi prochain 14 juillet.

CONCLUSIONS. La commission a donc l'honneur de soumettre au Conseil municipal le projet suivant de délibération, qui résume les points principaux du rapport et contient les termes de l'engagement que la ville contracte avec l'Etat.

La femme Gaudin Lucrèce, raccommodeuse de talles, rue Duguesclin, était malade depuis quelque temps et se trouvait dans le dénûment de plus absolu. Des voisins ont prévenu la police qui a fait transporter la malade à l'hôpital, où elle est arrivée dans un état voisin de la agonie.

FOUILLES DE RAMASSE. — M. le docteur Topinard, va bientôt quitter le cimetière de Ramasse avec une nombreuse collection de pièces ostéologiques, dont dix-huit crânes de l'âge de l'homme, et de la Société d'anthropologie de Paris. Ce n'est qu'au moyen de travaux dirigés avec méthode et les plus patients qu'il est parvenu à recueillir des os intacts. Les tombes étaient remplies de terre accumulée autour d'eux depuis des siècles et dont on les séparait lentement avec la pointe de petites faucilles.

Le résultat des études sommaires faites par la commission, que la ville, en procédant avec prudence et économie, en répartissant les dépenses sur plusieurs exercices, pourra suffire à toutes les exigences de la situation sans avoir besoin de recourir à l'emprunt.

Laurent G..., jardinier, âgé de 74 ans, a tenté de se suicider, hier à onze heures du soir, en se précipitant dans le Rhône, du haut du pont du Midi. Au moment où il accomplissait son projet, un passant, M. Buserrie, l'a saisi par ses vêtements et l'a empêché de se jeter à l'eau.

Elles étaient disposées par séries autochtones, la tête au couchant, les pieds à l'orient. Dans ces dernières jadis, M. Topinard a trouvé un poignard, un bagne d'argent, deux agrafes de ceinturons et des boucles de ceinturons en cuivre et en fer, dont une en très-beau travail. Elles assuraient à la population du cimetière de Ramasse le caractère mérovingien ainsi que l'avait dit notre savant compatriote M. Jarrin.

Considérant que la ville de Lyon, par le chiffre de sa population (323,417 habitants), par le nombre de ses malades qui peuplent ses hôpitaux militaires et ses deux hôpitaux civils, par la renommée scientifique de son corps médical, par les ressources de toute nature qu'elle peut utiliser au profit de hautes études, a des droits incontestables à la création d'une Faculté de Médecine.

Considérant que la situation financière de l'Etat impose à la ville l'obligation de prendre à sa charge les dépenses nécessaires pour l'installation d'une Faculté; Considérant que la situation financière de la

M. de Mac-Mahon entouré d'un très-brillant état-major...

M. St-Bon est nommé contre-amiral. ANGLETERRE

La Banque d'Angleterre a réduit son escompte à 5.

THÉÂTRES DE LYON

Grand-Théâtre

Samedi, 13 juillet, 1^{re} représentation de La Maitresse du roi...

Après-demain dimanche Avec M. et M^{me} LACRESSONNIÈRE

3^e représentation de Le Courrier de Lyon...

CONCERTS BELLECOUR

Grand Concert

Orchestre de 60 musiciens dirigé par M. Ed. MANGIN.

CONDITION PUBLIQUE DES SOIES D'AUBERNAIS

Table with columns for categories (Organisations, Trames, Grèges, Ballois pechés) and values.

Condition des Soies de Lyon

Table with columns for categories (Soyes, Organisations, Trames, Grèges, Ballois pechés) and values.

CRÉDIT LYONNAIS

SOCIÉTÉ ANONYME CAPITAL : 50 MILLIONS

LYON, Palais du Commerce

RENTE ITALIENNE 5 00

ECHÉANCE DU 1^{er} JUILLET 1873. Le Crédit Lyonnais paie, dès à présent, le coupon semestriel du 5 0/0 Italien.

CHEMINS DE FER ROMAINS

300 Les Coupons du 1^{er} juillet sont payés dès à présent à raison de 6 francs...

OBLIGATIONS DE LA VILLE DE PARIS (1871)

Tirage du 10 juillet. — 375,000 fr. de lots.

VILLE DE PARIS (1869)

Tirage du 15 juillet. — 250,000 fr. de lots.

Pour participer aux chances d'un de ces tirages, il suffit de verser cinq francs par Obligations, chez M. COCHARD, changeur, 6, rue de Lyon.

CHEMIN DE FER DU CALVADOS

LIGNE DE MEZIDON A LA MER (Dives) Longueur : 29 kilomètres

ÉMISSION DE 11,000 OBLIGATIONS

Produisant 15 francs d'intérêt annuel Payables par semestre, les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet de chaque année...

La ligne de Mezidon à Dives reliera la mer à la ligne du Mans et augmentera encore la prospérité déjà si grande des établissements de bain qui bordent la côte du Calvados.

CRÉDIT LYONNAIS

SOCIÉTÉ ANONYME CAPITAL : CINQUANTE MILLIONS

LYON Palais du Commerce

Le Crédit Lyonnais paie les coupons suivants à l'échéance du 1^{er} juillet :

ACTIONS

Crédit Mobilier 127.8125 116.75 Crédit Mobilier espagnol 20.75 Chemins Autrichiens 30.75 Chemins Guillaume-Luxembourg 12.50 Chemins Guillaume-Luxembourg privilégiés 9.00

OBLIGATIONS

Gaz de Marseille 127.1000 116.00 Gaz de Guilloire 72.2700 72.00 Gaz de Naples 15.00 Obligations Ottomanes 1863 et 1865 15.00

L'ORIENTALINE

Teinture instantanée; la meilleure pour teindre soi-même. Succès garanti.

DENTISTES AMÉRICAINS 32, rue de Lyon.

ANNONCES LEGALES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

AVIS

Adjudication au samedi 26 juillet 1873, à midi. Mises à prix: Premier lot, trois mille francs, ci. 3,000 fr.

Etude de M^e ROBIN, avoué à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 74, et de M^e PONDEVAUX, avoué à Lyon, rue Neuve, 7.

VENTE. Bénéficiaire, en l'audience du tribunal civil de Lyon, en vertu de la loi du 21 mai 1836, de la succession de M. de la Croix-Rousselle, situés sur la commune de Caluire; la première, au territoire de Mercuries, et la seconde au lieu de Verdier; 2^e d'une terre située à Lyon, quartier de la Guillotière, au territoire des Quatre-Maisons, le tout dépendant de la succession de François Vondière.

de grâces en son étude, dans le délai de dix jours.

Passé ce délai, la répartition des fonds disponibles sera faite aux seuls créanciers producteurs.

Cabinet de M^e C. FAURAX, 16, rue du Charriot-d'Or, 5 (Croix-Rousselle).

Le sieur Pierre PELLETIER, ayant acquis du sieur Nicolas Hérod le matériel d'un fonds de café situé rue Masséna, 18, à Lyon, invite les personnes qui auraient des réclamations à faire, à les adresser à M^e C. FAURAX, rue du Charriot-d'Or, 5, chez lequel domicile est élu, et ce, dans le délai de dix jours, à dater des présentes publications, sous peine de déchéance.

Me Glas, avoué, nommé par ordonnance de référé du vingt-quatre juin dernier, enregistré, sequestre de la succession de Jean-Baptiste Fontaine, en son vivant fabricant de tulles, demeurant à Lyon, rue de la Terminusse, 4, quartier de la Croix-Rousselle, invite les créanciers de ce dernier à produire leurs titres

de suite un excellent fonds de marchand boucher, situé rue du geaud, 74. S'y adresser. (493)

A CÉDER

de suite un excellent fonds de marchand boucher, situé rue du geaud, 74. S'y adresser. (493)

A LOUER

de suite un excellent fonds de marchand boucher, situé rue du geaud, 74. S'y adresser. (493)

MALADIES SECRETES

GUÉRISON prompte, radicale et peu coûteuse. De 9 h. du matin à 9 h. du soir. Rue Lanterne, 17, 2^e Lyon. (393)

Dépuratif du Sang

DE TOUS les remèdes préconisés et employés pour purifier le sang et régénérer l'organisme, n'en est pas de plus souverain que le Rob-Végétal-Savarex, il remplace avec avantage l'huile de foie de morue, peu agréable au goût et à l'usage, les pilules, sirops ou essences de salsepareille, ainsi que les préparations à base d'iodo, d'or ou de mercure.

S'adresser à M. TOUSSAINT, chimiste-pharmacien de 1^{re} classe, rue Pizay, 12, au 1^{er} étage, près de l'Hôtel de Ville, à Lyon. (39)

AUX AGRICULTEURS ET NÉGOCIANTS

Un Lyonnais, honoré de nombreuses récompenses pour ses inventions utiles, vient de construire une NOUVELLE MACHINE assurant: 1^o La destruction des insectes sans agent chimique; 2^o La conservation des farines sans étuvage; 3^o Amélioration des céréales avariées ou de mauvais goût.

Facilité de main-d'œuvre pour tous âges sans apprentissage, enfin permettant d'obtenir une véritable condition des farines.

S'adresser, pour tous renseignements, 43, rue Ferrandière, à M. Desroches 435 et 50 Lyon (502)

MALADIES NERVEUSES

SIROP ANTI-GASTRALGIQUE Ce sirop guérit toutes les affections, Douleurs et Crampes d'estomac, Nausées digestives, Rapports, Bâillements, Étournements, Palpitations, Vomissements, Coliques, Diarrhées, Affaiblissement de la voix, de la Respiration, Trépidation involontaire, Épilepsie, etc., etc.

Poudre ANTI-NERVEUSE dite Petit Tabacquet Cette Poudre se prise à la manière du tabac, deux ou trois fois par jour. On y a recours dans les cas de Névralgie frontale, Migraine (vulgairement appelée mal de tête), Rhume de cerveau, Folie, ébranlé de la mémoire, etc., etc.

S'ADRESSER A LYON à la Pharmacie de Ph. QUINT, rue de la Préfecture, 5

DEMANDE DE LOCAL

On cherche louer un vaste local, au rez-de-chaussée entre les rues de Terrance et Bellecour. — S'adresser à l'Agence des publications, rue Confort.

INJECTION BROU

Hygiénique, facile et agréable à l'usage, la seule qui réussisse dans les principales pharmacies de France. — A Paris, chez l'inventeur BROU boulevard Magenta, 188.

ME CHEZETIE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS, traitant les affections des femmes par une méthode toute spéciale. A la suite de longues et nombreuses recherches scientifiques, elle est arrivée à un grand succès la STÉRILITÉ et ses divers affections. — Chacun compte quinze années de succès qui dépassent toute prévision, et assurent à son traitement une immense supériorité, toutes les méthodes connues jusqu'à ce jour. — Analyse des consultations tous les jours de dix h. du matin à cinq h. du soir. 3, rue Bourbon, au 1^{er} au-dessus de l'entree de Lyon.

INDICES COMPARATIFS

Guérison prompte et radicale des écoulements récents et anciens, les plus invétérés et les plus douloureux, par l'Injection végétale au cacahu et à l'huile de BROSSE, pharmacien, ancien interne des hôpitaux de Paris, — aux ph. FAIVRE, pl. des Terrance, 9; MASSON, pl. des Victoires, 1; DARNOD, r. de Lyon, 3, et dans toutes les pharmacies.

ARTICLES DE MÉNAGE

Table listing household items like Buffets de cuisine, Fontaines à filtrer, etc., with prices.

Collection réunies des Articles de Ménage, JARDIN, UTILE, TAPIS, etc., etc.

A LA MÉNAGÈRE

Vaste Établissement, 20, boulevard et Palais Bonne-Nouvelle, à Paris. ENTRÉE LIBRE PRIX FIXE MARQUÉ ENVOI FRANCO DU CATALOGUE ENTRÉE LIBRE Expédition en France et à l'Étranger, au compte de l'acheteur. (En France, contre remboursement.)

ARTICLES DE JARDIN

Table listing garden items like Bancs de jardin, Chaises en bois rustique, etc., with prices.

BOURSE DE PARIS — Mercredi 9 juillet 1873 (de midi 1/2 à 3 heures)

Table of Paris stock market data including RENTES ET ACTIONS, OBLIGATIONS, and FONDS ÉTRANGERS.

BOURSE DE LYON — Jeudi 10 Juillet (de 11 heures à midi 1/2)

Table of Lyon stock market data including FONDS D'ÉTAT FRANÇAIS, FONDS ÉTRANGERS, and VALEURS DIVERSES.